Naters acueille l'USPC

Autor(en): Mathey, René

Objekttyp: Article

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Band (Jahr): 46 (1999)

Heft 6

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-369144

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch



De g. à dr.: Simone Valli-Ruppen, Edith Nanzer-Hutter et Jean-Marie Schmid.

H.-U. Bürgi et Christiane Langenberger.

Faible participation

Naters accueille l'USPC

L'assemblée des délégués de l'USPC a toujours été une façon, pour l'association, de réaffirmer son engagement en faveur de la protection de la population. La 45° du nom n'a pas failli à la tradition. C'est aussi le moment de faire le point sur la santé de l'USPC et de tirer quelques plans sur l'avenir, histoire de ne pas être pris au dépourvu. Là encore, bonne surprise avec l'intervention du secrétaire général du DDPS, Juan F. Gut, qui a su captiver l'auditoire avec le credo du nouveau concept de protection de la population: «Sécurité par la coopération».



RENÉ MATHEY

On dit volontiers que la qualité supplée la quantité. Pourtant, cet adage cache mal un des maux de notre époque: le «manque de temps». Excuse ou réalité, peu importe. Pour les miliciens que sont les membres du Comité de l'USPC, une faible participation n'est pas ressentie comme du désintérêt, mais plutôt comme une sorte de frustration. En effet, à côté de l'énorme travail de préparation, tant de la part de l'USPC que de celle de la section hôte, des options se discutent, des décisions se prennent. Celles-là mêmes qui engagent l'avenir de l'association. Il en est de même d'ailleurs pour les votations populaires, avec les consé-

quences que l'on connaît. Espérons que la prochaine assemblée, qui aura lieu le 6 mai 2000 à Soleure et la suivante, qui se tiendra à Neuchâtel le 5 mai 2001 dans le cadre de l'Expo.01, seront mieux garnies. En l'absence de Willy Loretan, ce sont les deux vice-présidents, Christiane Langenberger et Hans-Ulrich Bürgi qui ont mené les débats.

Bienvenue à Naters

Il appartenait à Edith Nanzer-Hutter, présidente de la commune, d'apporter les salutations de Naters. En quelques mots, elle a rappelé combien le mot sécurité comptait dans cette région et plus particulièrement

dans l'esprit de ses concitoyens. En prise directe avec la nature, cette région connaît la valeur du mot protection, d'autant plus que les intempéries de l'hiver l'ont à nouveau marquée de son empreinte.

Dans son message de bienvenue, Christiane Langenberger s'est montrée inquiète de l'évolution de la situation en ex-Yougoslavie, avec ses relents de guerre sur fond de haine, dont les conséquences sont très difficilement mesurables. Ce conflit aura probablement aussi quelque influence sur la politique du DDPS, notamment quant au futur de notre armée, a souligné Christiane Langenberger, tout en remerciant Adolf Ogi des actions qu'il a menées sur place, face à ce drame. Et puis, ses remercie-

ments vont aussi au Corps suisse d'aide en cas de catastrophe pour son engagement. Quant à la PCi, son action souvent discrète ne passe pourtant pas inaperçue. Déjà fortement mise à contribution par les catastrophes naturelles, voilà que s'ajoutent encore l'aide aux requérants d'asile; et Christiane Langenberger d'espérer une compréhension un peu plus grande de la Confédération et des médias vis-à-vis de la protection civile.

Les «vœux» de Jean-René Fournier

Jean-René Fournier, conseiller d'Etat valaisan, a tenu d'emblée à remercier l'engagement de la PCi en faveur de la population valaisanne et plus particulièrement pour toutes les actions encore à venir. Il constate. une fois de plus, toute l'importance qu'il convient d'accorder à un système de protection civile rapidement opérationnel. De citer encore le résultat d'un sondage qui plébiscite littéralement la PCi. «Cette enquête, souligne Jean-René Fournier, réalisée avant les fortes chutes de neige et les sinistres dus aux avalanches, confirme l'attitude largement positive du public à l'égard de la mission et de l'action de la protection civile: entre 75 et 80% d'avis favorables. Ce résultat ne peut qu'encourager les autorités valaisannes, malgré les restrictions budgétaires, à mettre en œuvre avec conviction les réformes de la PCî, dans le sens du programme d'optimisation tel qu'il a été conclu entre la Confédération et les cantons, notamment en ce qui concerne la régionalisation.» Le canton du Valais, poursuit Jean-René Fournier, soutient activement le processus de réforme lancé par les travaux de la Commission Brunner. L'idée de la création d'un système de protection de la population intégrée a aussi les faveurs des autorités valaisannes. Celui-ci doit, sans idées préconcues ni prestiges, déboucher sur la réunion de tous les organismes locaux ou régionaux qui œuvrent dans le domaine de la protection, du sauvetage, de l'aide et des secours. La collaboration intercantonale n'est pas non plus à négliger. Jean-René Fournier conclut en saluant les démarches de l'OFPC en faveur d'une meilleure coopération au sein de la Chaîne suisse de sauvetage ainsi qu'auprès des instances internationales spécialisées et plus particulièrement en faveur du Partenariat pour la Paix.

L'OFPC est confiant

Paul Thüring, directeur de l'OFPC, se félicite des rapports que l'Office entretient avec l'USPC. Ses remerciements vont plus particulièrement au président central, Wil-



Jean-René Fournier: «Cette enquête confirme l'attitude largement positive du public à l'égard de la mission et de l'action de la PCi: entre 75 et 80 % d'avis favorables.»

ly Loretan, toujours à l'écoute des problèmes et recherchant constamment la collaboration. Il tient aussi à rendre hommage à Hans-Jürg Münger, secrétaire central, dont la patience est souvent mise à rude épreuve dans des travaux réclamant un solide sens de l'écoute et de la communication. Pour Paul Thüring, ces rapports de confiance sont un soutien et un encouragement constant.

Avec ces réformes successives, pas toujours comprises, la PCi n'en reste pas moins un des piliers important de la protection de la population. Les mesures d'optimisation portent des fruits et tous les efforts déjà consentis ne l'ont pas été en pure perte. Elles se poursuivront, mais avec un accent particulier sur la coopération avec tous les partenaires. Face au nouveau concept de «protection de la population» qui demandera une intense collaboration entre la Confédération et les cantons, Paul Thüring se montre confiant dans les capacités d'adaptation de la PCi, relayant en cela les propos tenus par le chef du DDPS, Adolf Ogi, à Schwarzenburg le 29 avril 1999.

Débats rondement menés

Après un hommage appuyé à Chistiane Langenberger, qui renonce à son mandat de vice-présidente de l'USPC (cf. N° 5/99), Hans-Ulrich Bürgi ouvre la partie statutaire proprement dite.

Petit détour par les comptes, qui nous apprennent que malgré un déficit de quelque 8800 francs, les résultats globaux sont meilleurs de 49 000 francs à ceux qui sont budgétés, y compris une créance abandonnée de 15 000 francs. Gros efforts dans le domaine des frais de personnel et ceux qui sont engendrés par le journal. A ce sujet, la diminution des membres «actifs» cause une perte d'abonnements. Les rentrées sont également péjorées par la dégradation du marché publicitaire. Par contre, et là on constate que le progrès a parfois du bon, la vente d'articles publicitaires divers a augmenté considérablement, grâce à Internet. Pour le budget prochain, le Comité recommande son adoption malgré un nouveau déficit prévisionnel de 28 000 francs. La raison tient au fait qu'on ne puisse guère agir plus loin dans le domaine des économies, notamment en ce qui concerne le journal. Celui-ci reste un organe d'information essentiel pour les membres, mais aussi à l'extérieur. Un pressant appel est fait aux sections, afin qu'elles leur confient des pages d'information destinées à leurs membres, et qu'elles mettent l'accent sur la diffusion d'abonnements. D'ailleurs, la Commission de rédaction a été chargée de découvrir de nouveaux segments de marché. Pour H.-U. Bürgi, le budget est finalement réaliste. Cet avis est partagé par l'Assemblée à l'unanimité.

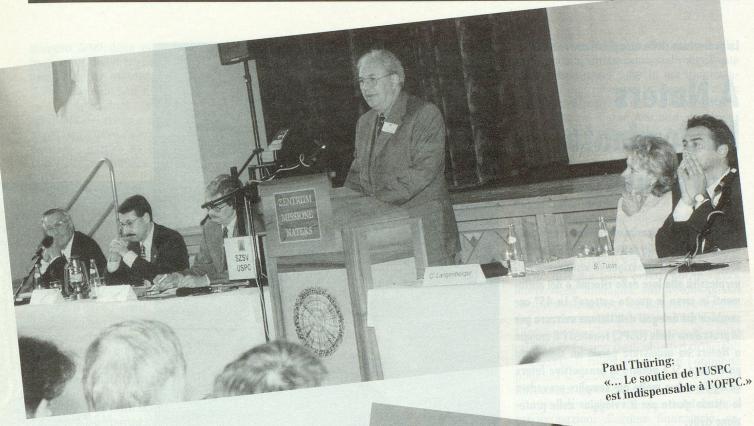
Retour vers le futur...

Ce sous-titre résume bien la position du DDPS, fort bien résumée d'ailleurs par son secrétaire général Juan F. Gut. Sur le plan intellectuel, le changement de l'appellation «protection civile» en «protection de la population» est un exercice aisé. En revanche, dans les faits, l'intégration de ce nouveau concept dans les esprits est plus complexe.

Rapidement dit, la protection de la population, selon Juan F. Gut, «est une structure civile de conduite, d'aide et de protection». Elle est au service de la population, chargée du maintien des conditions d'existence et des biens (y compris culturels) qui pourraient être menacés par des catastrophes de toutes natures. Et pour être tout à fait clair, ce concept s'inscrit dans la future nouvelle politique de sécurité du pays. En passant, ce concept est coordonné avec celui d'Armée XXI.

Dans cette idée, c'est la Confédération qui écrit la partition, les cantons qui fournissent les instruments et les communes qui jouent. Ce qui montre bien que les trois échelons sont respectés. A quelques nuances près en ce qui concerne notamment un renforcement de l'autorité (et de la responsabilité...) des cantons. Comme on

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS



pouvait s'en douter, la PCi devient partie prenante de ce concept de protection de la population, au même titre que d'autres. Sans entrer dans les détails, ce discours, s'il ne peut être considéré comme franchement révolutionnaire, a le mérite de clarifier la position de la PCi et de la considérer (enfin) comme un partenaire à part entière.

Pourtant, la mise en œuvre de ce concept ne se fera pas toute seule. Elle passe obligatoirement par un renforcement de la coopération entre tous ceux qui sont impliqués par la notion de sécurité (PCi, armée, sapeurs-pompiers et d'autres institutions). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le DDPS a choisi le slogan «la sécurité par la coopération» pour bien montrer que la protection de la population passe par cette mise en synergie des différents partenaires.

D'ici à 2003, qui devrait être l'année butoir de la mise en œuvre du concept complet, il reste pas mal de détails à régler et de débats politiques à mener. Mais les bases sont maintenant posées. A chacun maintenant de se concentrer sur son chantier, afin, comme le dit aussi Juan F. Gut, de substituer le mot quantité par celui de qualité. Dont acte.

Pour terminer cette partie oratoire, les délégués ont encore entendu Jean-Marie Schmid, chef de la cellule de crise pendant et après ce vendredi noir. Il a fait partager à tous les délégués, avec beaucoup de détails impossibles à résumer ici, les épisodes importants qu'il a vécus. C'était le 24 septembre 1993. Si cette période est en-

Juan F. Gut:
«Le concept
de protection
de la population
est plus large
que celui
de la PCi, mais
celle-ci a toute
sa place...»

core inscrite dans toutes les mémoires des habitants de la région de Brigue, Glis, Naters, Viège et les vallées environnantes, il n'était pas inutile de rappeler un certain nombre de faits. Deux morts, de 500 à 700 millions de francs de dégâts. Résultat de quelques heures d'intempéries où, selon les études de l'EPFZ, la Saltina a évacué environ 80 m3 d'eau par seconde et charrié des détritus divers qui ont été évalués à 1,5 t/s. Il faut dire que la région a été arrosée par une pluie qui a représenté 380 à 400 litres d'eau par m². Aujourd'hui, cinq ans après cette journée, il ne reste aucune trace. Il faut dire que pour la reconstruction, il a été investi 1 milliard de francs.

PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

Parmi les mesures prises pour éviter le retour d'une telle catastrophe, les délégués ont eu l'occasion de voir le nouveau pont sur la Saltina. Celui-ci a la particularité d'être conçu comme un pont-levis et de s'élever automatiquement en cas de danger.

Des faits, il reste un rapport détaillé sur les enseignements qu'une cellule de crise peut tirer, que ce soit dans le domaine de la conduite ou dans celui des erreurs à éviter. Cette 45^e assemblée des délégués s'est terminée par une note culinaire, préparée par l'équipe de PCi de Naters que dirige Emerich Venetz, également président de la sec-

tion haut-valaisanne de l'USPC.